

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004024400044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Bressuire

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : 403 TRANSPORT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget primitif du budget Transport

Date de transmission de l'acte : 30/03/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 30/03/2021

Numéro de l'acte : 2021-BP-403 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 079-200040244-20210316-2021-BP-403-BF

Date de décision : 16/03/2021

Acte transmis par : Simon HELLMANN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

BUDGET 403

AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS 2020		
Fonctionnement	Résultat de fonctionnement exercice 2020	118 302,23
	Excédent ou déficit antérieur reporté	0,00
	Excédent ou déficit cumulé	118 302,23
Investissement	Résultat d'investissement exercice 2020	129 179,13
	Excédent ou déficit antérieur reporté	-64 867,54
	Excédent ou déficit cumulé	64 311,59
RAR	RAR dépenses	77 346,58
	RAR recettes	1 421,70
	Solde des RAR	-75 924,88
	Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	-11 613,29
Affectation	Reprise du résultat en Investissement au R/001	64 311,59
	Affectation au R/1068 :	11 613,29
	Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
	Reprise du résultat en Fonctionnement au R/002	106 688,94

Fait à Bressuire
Le 02 Mars 2021

Le président,
Pierre-Yves Marolleau

Le comptable,
Benoit Samson



Claude POUSIN
2ème Vice-Président
Finances



40300 - TRANSPORT-CA2B

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	471 195,54	4 506 538,67	4 977 734,21
Titres de recettes émis (b)	247 867,08	4 234 400,96	4 482 268,04
Réductions de titres (c)		106 629,40	106 629,40
Recettes nettes (d = b - c)	247 867,08	4 127 771,56	4 375 638,64
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	471 195,54	4 506 538,67	4 977 734,21
Mandats émis (f)	120 937,95	4 673 893,36	4 794 831,31
Annulations de mandats (g)	2 250,00	664 424,03	666 674,03
Dépenses nettes (h = f - g)	118 687,95	4 009 469,33	4 128 157,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	129 179,13	118 302,23	247 481,36
(h - d) Déficit			

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 16 MARS 2021

Le seize mars deux mille vingt et un, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de l'Espace Bocapole, sous la présidence de Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 26

Étaient présents (65 dont 1 suppléant) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Yves CHOUTEAU, Sébastien GRELLIER, Cécile VRIGNAUD, Nicole COTILLON, Pascale FERCHAUD, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Jérôme BARON, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Jean-Yves BILHEU, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Isabelle BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Jean-Louis LOGEAS, Thierry MAROLLEAU, Vincent MAROT, François MARY, Jean Claude METAIS, Patricia MIMAULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Yves MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Karine PIED, Claude POUSIN, Denis PRISSET, Dominique REGNIER, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Christine SOULARD, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU, Jany BOISSONNOT (suppléant)

Pouvoirs (8) : Jean-Paul GODET à Florence BAZZOLI, Sylvie BAZANTAY à André BOISSONNOT, Jean-Pierre BODIN à Sébastien GRELLIER, Bernard CARTIER à Claudine GRELLIER, Claire COLONIER à Jean-Louis LOGEAS, Stéphanie FILLON à Véronique VILLEMONTAIX, Rachel MERLET à Marie-Line BOTTON, Jean-François MOREAU à Bérangère BAZANTAY

Excusés (8) : Jean-Paul GODET, Sylvie BAZANTAY, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Claire COLONIER, Stéphanie FILLON, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU

Absents (2) : Jacques BELIARD, Marie GAUVRIT

Date de convocation : 10-03-2021

Secrétaire de Séance : Joël BARRAUD

FINANCES

BUDGET ANNEXE TRANSPORT (SPIC) : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : Claude POUSIN
Référént technique : Frank DUFAURET

ANNEXE AU VOTE DU BP TRANSPORT

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le budget primitif concernant le budget annexe transport public comprenant le transport scolaire ainsi que les lignes commerciales et le transport solidaire, tel que présenté en annexe. Il s'agit d'un budget soumis à la TVA.

Il est proposé au conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :

- d'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe « Transport », avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément au compte de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 5 134 101.52 € ;

Section de fonctionnement	4 793 397.94 €
Section d'investissement	340 703.58 €

- de voter le budget annexe « Transport » conformément à la nomenclature M 43 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, **le conseil à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le.....30 MARS 2021.....
et public.....30 MARS 2021..... notification
du.....
Le Président


Mickaël MANCEAU
Directeur Général des Services

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 793 397,94	4 686 709,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 106 688,94
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 793 397,94	4 793 397,94

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	263 357,00	274 970,29
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	77 346,58	1 421,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 311,59
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	340 703,58	340 703,58

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 134 101,52	5 134 101,52

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 211 485,59	0,00	4 114 930,86	4 114 930,86	4 114 930,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 000,00	0,00	237 357,00	237 357,00	237 357,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 875,00	0,00	94 385,00	94 385,00	94 385,00
Total des dépenses de gestion des services		4 488 360,59	0,00	4 446 672,86	4 446 672,86	4 446 672,86
66	Charges financières	1 300,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	150,00	0,00	242 500,00	242 500,00	242 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 270,54		5 368,08	5 368,08	5 368,08
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 491 081,13	0,00	4 696 540,94	4 696 540,94	4 696 540,94
023	Virement à la section d'investissement (6)	107,54		68 677,00	68 677,00	68 677,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 350,00		28 180,00	28 180,00	28 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 457,54		96 857,00	96 857,00	96 857,00
TOTAL		4 506 538,67	0,00	4 793 397,94	4 793 397,94	4 793 397,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 687 538,67	0,00	3 635 272,00	3 635 272,00	3 635 272,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	814 000,00	0,00	1 043 000,00	1 043 000,00	1 043 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		4 501 538,67	0,00	4 678 282,00	4 678 282,00	4 678 282,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	70,00	70,00	70,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 506 538,67	0,00	4 678 352,00	4 678 352,00	4 678 352,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		8 357,00	8 357,00	8 357,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		8 357,00	8 357,00	8 357,00
TOTAL		4 506 538,67	0,00	4 686 709,00	4 686 709,00	4 686 709,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	106 688,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	88 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	284 525,35	77 346,58	219 000,00	219 000,00	296 346,58
	Total des dépenses d'équipement	285 940,35	77 346,58	219 000,00	219 000,00	296 346,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	321 940,35	77 346,58	255 000,00	255 000,00	332 346,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		8 357,00	8 357,00	8 357,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		8 357,00	8 357,00	8 357,00
	TOTAL	321 940,35	77 346,58	263 357,00	263 357,00	340 703,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	149 843,49	1 421,70	86 500,00	86 500,00	87 921,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	108 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	257 843,49	1 421,70	166 500,00	166 500,00	167 921,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	11 613,29	11 613,29	11 613,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	11 613,29	11 613,29	11 613,29
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	257 843,49	1 421,70	178 113,29	178 113,29	179 534,99
021	Virement de la section d'exploitation (4)	107,54		68 677,00	68 677,00	68 677,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 350,00		28 180,00	28 180,00	28 180,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 457,54		96 857,00	96 857,00	96 857,00
	TOTAL	273 301,03	1 421,70	274 970,29	274 970,29	276 391,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 311,59
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	88 500,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2021

	Opération	Report de Crédit	Budget Primitif	Total Budget
00011	MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS RDS	4 739,00	175 000,00	179 739,00
00012	FUTUR RESEAU DE TRANSPORT	50 005,08	4 000,00	54 005,08
00013	REALISATION D UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	22 602,50	-	
00014	ACHAT ABRIS VOYAGEURS	-	40 000,00	40 000,00
	Investissement	77 346,58	219 000,00	273 744,08

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	32
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 793 397,94	4 686 709,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 106 688,94
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 793 397,94	4 793 397,94

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	263 357,00	274 970,29
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	77 346,58	1 421,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 64 311,59
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	340 703,58	340 703,58

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 134 101,52	5 134 101,52
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 211 485,59	0,00	4 114 930,86	4 114 930,86	4 114 930,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 000,00	0,00	237 357,00	237 357,00	237 357,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 875,00	0,00	94 385,00	94 385,00	94 385,00
Total des dépenses de gestion des services		4 488 360,59	0,00	4 446 672,86	4 446 672,86	4 446 672,86
66	Charges financières	1 300,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	250,00	0,00	242 500,00	242 500,00	242 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 170,54	0,00	5 368,08	5 368,08	5 368,08
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 491 081,13	0,00	4 696 540,94	4 696 540,94	4 696 540,94
023	Virement à la section d'investissement (6)	107,54	0,00	68 677,00	68 677,00	68 677,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 350,00	0,00	28 180,00	28 180,00	28 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 457,54	0,00	96 857,00	96 857,00	96 857,00
TOTAL		4 506 538,67	0,00	4 793 397,94	4 793 397,94	4 793 397,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 687 538,67	0,00	3 635 272,00	3 635 272,00	3 635 272,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	814 000,00	0,00	1 043 000,00	1 043 000,00	1 043 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		4 501 538,67	0,00	4 678 282,00	4 678 282,00	4 678 282,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	70,00	70,00	70,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 506 538,67	0,00	4 678 352,00	4 678 352,00	4 678 352,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	8 357,00	8 357,00	8 357,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	8 357,00	8 357,00	8 357,00
TOTAL		4 506 538,67	0,00	4 686 709,00	4 686 709,00	4 686 709,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	106 688,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	88 500,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	350 328,00	77 346,58	219 000,00	219 000,00	296 346,58
	Total des dépenses d'équipement	370 328,00	77 346,58	219 000,00	219 000,00	296 346,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	406 328,00	77 346,58	255 000,00	255 000,00	332 346,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	8 357,00	8 357,00	8 357,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	8 357,00	8 357,00	8 357,00
	TOTAL	406 328,00	77 346,58	263 357,00	263 357,00	340 703,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	167 738,00	1 421,70	86 500,00	86 500,00	87 921,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	288 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	455 738,00	1 421,70	166 500,00	166 500,00	167 921,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	11 613,29	11 613,29	11 613,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	11 613,29	11 613,29	11 613,29
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	455 738,00	1 421,70	178 113,29	178 113,29	179 534,99
021	Virement de la section d'exploitation (4)	107,54	0,00	68 677,00	68 677,00	68 677,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 350,00	0,00	28 180,00	28 180,00	28 180,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	15 457,54	0,00	96 857,00	96 857,00	96 857,00
	TOTAL	471 195,54	1 421,70	274 970,29	274 970,29	276 391,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 311,59
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	88 500,00
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 114 930,86		4 114 930,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	237 357,00		237 357,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 385,00		94 385,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	242 500,00	0,00	242 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	28 180,00	28 180,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 368,08		5 368,08
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		68 677,00	68 677,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 696 540,94	96 857,00	4 793 397,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 357,00	8 357,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 000,00	0,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	296 346,58		296 346,58
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	332 346,58	8 357,00	340 703,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 635 272,00		3 635 272,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 043 000,00		1 043 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70,00	8 357,00	8 427,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 678 352,00	8 357,00	4 686 709,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	106 688,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	87 921,70	0,00	87 921,70
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 000,00	0,00	80 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		28 180,00	28 180,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		68 677,00	68 677,00
Recettes d'investissement – Total		167 921,70	96 857,00	264 778,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	64 311,59
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	11 613,29
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 211 485,59	4 114 930,86	4 114 930,86
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	980,00	980,00
6064	Fournitures administratives	100,00	500,00	500,00
6066	Carburants	500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	50,00	50,00
611	Sous-traitance générale	4 070 725,67	4 059 450,86	4 059 450,86
6135	Locations mobilières	0,00	9 600,00	9 600,00
61551	Entretien matériel roulant	150,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	101,24	200,00	200,00
6168	Autres	2 148,68	1 500,00	1 500,00
618	Divers	6 760,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	84 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	31 000,00	31 000,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	450,00	450,00
6256	Missions	100,00	700,00	700,00
6257	Réceptions	1 200,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	3 600,00	3 600,00
6287	Remboursements de frais	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 000,00	237 357,00	237 357,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	685,00	685,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 150,00	2 150,00
6411	Salaires, appointements, commissions	180 000,00	132 780,00	132 780,00
6413	Primes et gratifications	0,00	33 651,00	33 651,00
6415	Supplément familial	0,00	3 192,00	3 192,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	33 150,00	33 150,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	296,00	296,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	24 100,00	24 100,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 258,00	3 258,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	210,00	210,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	1 100,00	1 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	135,00	135,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	150,00	150,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 875,00	94 385,00	94 385,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	7 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	0,00	500,00	500,00
65734	Subv. exploitat° Communes	27 375,00	27 375,00	27 375,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	32 000,00	28 000,00	28 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 488 360,59	4 446 672,86	4 446 672,86
66	Charges financières (b) (8)	1 300,00	2 000,00	2 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 300,00	2 041,89	2 041,89
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-41,89	-41,89
67	Charges exceptionnelles (c)	250,00	242 500,00	242 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	215 500,00	215 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	250,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 170,54	5 368,08	5 368,08
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 491 081,13	4 696 540,94	4 696 540,94
023	Virement à la section d'investissement	107,54	68 677,00	68 677,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	15 350,00	28 180,00	28 180,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	15 350,00	28 180,00	28 180,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 457,54	96 857,00	96 857,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 403 TRANSPORT - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 457,54	96 857,00	96 857,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 506 538,67	4 793 397,94	4 793 397,94

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	136,15
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	178,04
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-41,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 687 538,67	3 635 272,00	3 635 272,00
7061	Transport de voyageur	636 666,67	605 000,00	605 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	16 000,00	7 400,00	7 400,00
7087	Remboursement de frais	3 034 872,00	3 022 872,00	3 022 872,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	814 000,00	1 043 000,00	1 043 000,00
7471	Subv. exploitat° État	52 000,00	84 000,00	84 000,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	762 000,00	959 000,00	959 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	10,00
7588	Autres	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 501 538,67	4 678 282,00	4 678 282,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	70,00	70,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	20,00	20,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	5 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	50,00	50,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 506 538,67	4 678 352,00	4 678 352,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	8 357,00	8 357,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	8 357,00	8 357,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	8 357,00	8 357,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 506 538,67	4 686 709,00	4 686 709,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	106 688,94
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 793 397,94
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
00011	Opération d'équipement n° 00011 (5)	200 000,00	175 000,00	175 000,00
00012	Opération d'équipement n° 00012 (5)	54 328,00	4 000,00	4 000,00
00013	Opération d'équipement n° 00013 (5)	50 000,00	0,00	0,00
00014	Opération d'équipement n° 00014 (5)	46 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		370 328,00	219 000,00	219 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00	36 000,00	36 000,00
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000,00	36 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		36 000,00	36 000,00	36 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		406 328,00	255 000,00	255 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	8 357,00	8 357,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>8 357,00</i>	<i>8 357,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>0,00</i>	<i>716,00</i>	<i>716,00</i>
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	<i>0,00</i>	<i>7 641,00</i>	<i>7 641,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	8 357,00	8 357,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		406 328,00	263 357,00	263 357,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	77 346,58
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	167 738,00	86 500,00	86 500,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	26 250,00	26 250,00
1312	Subv. équipt Régions	2 500,00	5 000,00	5 000,00
1313	Subv. équipt Départements	54 600,00	37 000,00	37 000,00
1314	Subv. équipt Communes	52 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	38 400,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	20 238,00	18 250,00	18 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	288 000,00	80 000,00	80 000,00
1641	Emprunts en euros	288 000,00	80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		455 738,00	166 500,00	166 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	11 613,29	11 613,29
1068	Autres réserves	0,00	11 613,29	11 613,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	11 613,29	11 613,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		455 738,00	178 113,29	178 113,29
021	Virement de la section d'exploitation	107,54	68 677,00	68 677,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	15 350,00	28 180,00	28 180,00
28031	Frais d'études	0,00	16 044,00	16 044,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 635,00	1 635,00
28153	Installations à caractère spécifique	15 350,00	5 316,00	5 316,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	4 991,00	4 991,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	76,00	76,00
28184	Mobilier	0,00	118,00	118,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		15 457,54	96 857,00	96 857,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 457,54	96 857,00	96 857,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		471 195,54	274 970,29	274 970,29

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 421,70
----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	64 311,59
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	340 703,58
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00011 (1)
LIBELLE : MISE EN ACCESSIBILITE DES ARRETS RDS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		54 652,76	a 4 739,00	175 000,00	b 175 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 652,76	4 739,00	175 000,00	175 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	54 652,76	4 739,00	175 000,00	175 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-179 739,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00012 (1)
LIBELLE : FUTUR RESEAU DE TRANSPORT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 652,69	a 50 005,08	4 000,00	b 4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 271,00	50 005,08	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 271,00	50 005,08	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	381,69	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	381,69	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-54 005,08
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00013 (1)
LIBELLE : REALISATION D UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 897,50	a 22 602,50	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 897,50	22 602,50	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 897,50	22 602,50	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 602,50
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00014 (1)
LIBELLE : ACHAT ABRIS VOYAGEURS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					180 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					180 000,00									
INVESTISSEMENTS 2019 MON532458EUR ex MON531025EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2019	15/01/2020	01/05/2020	180 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					180 000,00									

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 403 TRANSPORT - BP - 2021

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		153 000,00					36 000,00	990,46	0,00	136,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		153 000,00					36 000,00	990,46	0,00	136,15
INVESTISSEMENTS 2019 MON532458EUR ex MON531025EUR	N	0,00	A-1	153 000,00	4,08	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	36 000,00	990,46	0,00	136,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		153 000,00					36 000,00	990,46	0,00	136,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS - 403 TRANSPORT - BP - 2021

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel	2	19/05/2015
L	Matériel de transport	5	19/05/2015
L	Autres immobilisations	5	19/05/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		44 357,00	I 44 357,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		36 000,00	36 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 357,00	8 357,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	8 357,00	8 357,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 357,00	77 346,58	0,00	121 703,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		96 857,00	III 96 857,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		96 857,00	96 857,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	16 044,00	16 044,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 635,00	1 635,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 316,00	5 316,00
28181	Installations générales, agencements	4 991,00	4 991,00
28183	Matériel de bureau et informatique	76,00	76,00
28184	Mobilier	118,00	118,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	68 677,00	68 677,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	96 857,00	1 421,70	64 311,59	11 613,29	174 203,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 121 703,58
Ressources propres disponibles	IV 174 203,58
Solde	V = IV – II (6) 52 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	450	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 27/03/2018 - Adhésion	Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle Aquitaine	SMINA	Syndicat Mixte	30 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 65

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/03/2021

Présenté par (1) Pierre-Yves Marolleau,

A Bressuire le 16/03/2021

(1) Pierre-Yves Marolleau,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bressuire, le 16/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Pierre-Yves Marolleau, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75
 Nombre de membres présents : 65
 Nombre de suffrages exprimés : 73
 VOTES :
 Pour : 73
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10/03/2021

Présenté par (1) Pierre-Yves Marolleau,
 A Bressuire le 16/03/2021
 (1) Pierre-Yves Marolleau,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Bressuire, le 16/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Pierre-Yves Marolleau, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.



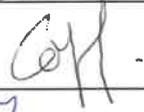
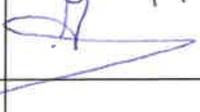
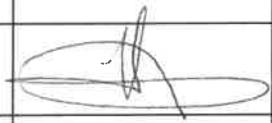
(Handwritten signature in blue ink)

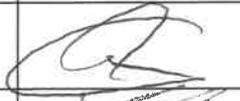
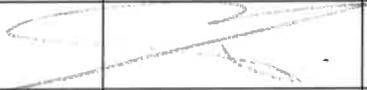
Pierre-Yves MAROLLEAU
 Président

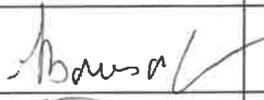
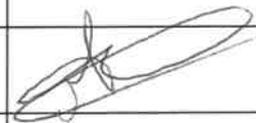
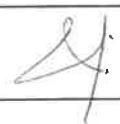


Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 16/03/2021			
					signature (présenc#)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
ABSIE (L')	T	M.	MIMAUT	Patricia				
	S	M.	DEBORDES	François				
ARGENTONNAY	T	Mme	CASSIN	Armelle				
	T	M.	NIORT	Stéphane				
	T	M.	GODET	Jean-Paul				
BOISME	T	M.	MORIN	Yves				
	S	Mme	GINGREAU	Régine				
BRESSUIRE	T	Mme	MENARD	Emmanuelle				
	T	M.	MOREAU	Jean-François		X	X	BAZANTAY Bérangère
	T	Mme	JARRY	Marie				
	T	M.	CHARRIER	Yannick				
	T	Mme	BAZANTAY	Bérangère				
	T	M.	BUREAU	Pierre				
	T	Mme	FERCHAUD	Pascale				
	T	M.	ROBIN	Philippe				
	T	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
	T	M.	GABLY	Pascal				
	T	Mme	MOREAU	Nathalie				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 16/03/2021			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	T	M.	HUCAULT	Etienne				
	T	Mme	BARBIER	Anne-Marie				
	T	M.	BODIN	Bruno				
	T	Mme	FILLON	Stéphanie		X	X	VILLEMONTAIX Véronique
	T	Mme	BAZZOLI	Florence				
	T	M.	MORIN	Pierre				
BRETIGNOLLES	T	M.	MAROT	Vincent				
	S	Mme	JEREZ	Céline				
CERIZAY	T	M.	BROSSEAU	Johnny				
	T	Mme	MERLET	Rachel				Botton V. Line
	T	M.	GRELLIER	Sébastien				
	T	Mme	BOTTON	Marie-Line				
	T	M.	BODIN	Jean-Pierre		X	X	GRELLIER Sébastien
CHANTELOUP	T	M.	TRICOT	Dominique				
	S	Mme	TALBOT	Emilie				
CHICHE	T	M.	MARY	François				
	T	Mme	TURPEAU	Patricia				
CIRIERES	T	M.	FORTIN	Jean-Baptiste				
	S	M.	ENOND	Freddy				
CLESSE	T	Mme	SOULARD	Christine				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 16/03/2021			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	S	M.	BIRTEGUE	Jean-Marie				
COMBRAND	T	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
	S	M.	BOISSINOT	Denis				
COURLAY	T	M	GUILLEMIC	André				
	T	Mme	GONNORD	Catherine				
FAYE L'ABBESSE	T	Mme	REGNIER	Dominique				
	S	M.	PIERRE	Gérard				
GEAY	T	M.	BERNARD	Jean-Marc				
	S	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
GENNETON	T	M.	BELIARD	Jacques				
	S	Mme	QUANTIN	Nelly				
LA CHAPELLE SAINT LAURENT	T	M.	BILHEU	Jean-Yves				
	T	Mme	GAUVRIT	Marie				
LA FORET SUR SEVRE	T	M	MAROLLEAU	Thierry				
	T	Mme	NOURISSON-ENOND	Maryse				
LA PETITE BOISSIERE	T	M.	BARRAUD	Joël				
	S	M.	SOURISSEAU	Jacques				
LARGEASSE	T	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
	S	Mme	BODIN	Christelle				
LE PIN	T	M.	AUDUREAU	Philippe				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 16/03/2021			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	S	Mme	MAROT	Véronique				
MAULEON	T	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
	T	Mme	PAULIC	Claire				
	T	M.	CHOUTEAU	Yves				
	T	Mme	GREGOIRE	Aurélie				
	T	M.	PRISSET	Denis				
	T	Mme	PIED	Karine				
	T	Mme	BROUSSEAU	Isabelle				
MONCOUTANT SUR SEVRE	T	M.	MOREAU	Roland				
	T	Mme	VRIGNAUD	Cécile				
	T	Mme	HERBRETEAU	Emmanuelle				
	T	M.	PETRAUD	Gilles				
	T	Mme	RENAUDIN	Sylvie				
MONTRAVERS	T	M.	ROUE	Rodolphe				
	S	M.	POIRIER	Pascal				
NEUVY-BOUIN	T	Mme	GRELLIER	Claudine				
	S	M.	CADET	Gérard				
NEUIL-LES-AUBIERS	T	M.	BOUJU	Serge				
	T	Mme	BERNARD	Nathalie				
	T	M.	BARON	Jérôme				

Commune	Statut	Civilité	Nom	Prénom	Conseil Communautaire du 16/03/2021			
					signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
	T	Mme	COLONIER	Claire		X	X	LOGEAS Jean-Louis
	T	M.	LOGEAS	Jean-Louis				
SAINT AMAND SUR SEVRE	T	Mme	BAZANTAY	Sylvie		X	X	BOISSONNOT André
	T	M.	BOISSONNOT	André				
SAINT ANDRE SUR SEVRE	T	M.	GRELLIER	Dany				
	S	Mme	FERRIERE	Bernadette				
SAINT AUBIN DU PLAIN	T	Mme	COTILLON	Nicole				
	S	M.	BERTRAND	Olivier				
SAINT MAURICE ETUSSON	T	M.	LAGOGUEE	Pascal				
	S	Mme	POISSON	Christelle				
SAINT PAUL EN GATINE	T	M.	METAIS	Jean-Claude				
	S	Mme	METAIS	Lucie				
SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES	T	M.	POUSIN	Claude				
	T	Mme	YOU	Patricia				
TRAYES	T	M.	CARTIER	Bernard		X	X	GRELLIER Claudine
	S	Mme	BERTHELOT	Sylvie				
VOULMENTIN	T	Mme	BESNARD	Sophie				
	S	M.	BOISSONNOT	Jany				

P

P